

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE LA QUALITE D'AVOCAT ACQUISE
DANS UN ETAT MEMBRE DE L'UNION EUROPEENNE
ARTICLE 99, D. n° 97-1197, 27 novembre 1991**

PIECES REMISES A L'APPUI DE LA DEMANDE

- 1- Demande motivée formulée par écrit au Bâtonnier, sollicitant votre inscription au barreau de Nantes et mentionnant votre domiciliation professionnelle, forme d'exercice prévue (individuel/collaborateur/salarié)
- 2- Justificatif d'identité
- 3- Diplôme, certificat, ou autres titres ou formations assimilées permettant l'exercice de la profession dans un Etat membre de l'Union européenne (Ce document doit être traduit par un traducteur assermenté)
- 4- Attestation de réussite de l'examen d'épreuve d'aptitude prévue par les dispositions de l'article 99, D. n° 97-1197, 27 novembre 1991
- 5- Casier Judiciaire n° B3 de moins de 3 mois
- 6- Trois exemplaires originaux de votre contrat de collaboration ou de travail ou une copie du titre d'occupation de vos locaux professionnels si vous exercez à titre individuel.
- 7- CV
- 8- 1 photo d'identité récente à adresser à conseildelordre@barreaunantes.fr
- 9- Déclaration de domicile et de statut professionnel (PJ A à compléter)
- 10- Attestation sur l'honneur (PJ B à compléter)
- 11- Attestation de non-inscription au fichier central des chèques (FCC - interdictions bancaires ou judiciaires d'émettre des chèques). (PJ C à compléter)
- 12- Demande de carte professionnelle comprenant un chèque 30€ à l'ordre de la conférence des bâtonniers + une photographie d'identité de moins de 6 mois au format CNI, réalisée par un professionnel ou dans une cabine photo utilisant un système agréé par le ministère de l'intérieur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619> (PJ D à compléter)
- 13- Attestation d'utilisation de la photographie (PJ E à compléter)
- 14- Chèque de 600€ libellé à "Ordre des avocats du barreau de NANTES"

Pour les services de la CARPA

- 15- RIB

NOM :

PRENOMS :

ADRESSE & INFORMATION PROFESSIONNELLES

Cabinet : Case Palais :

Adresse :

Email professionnel :

Tél fixe : Portable pro : Fax :

MODALITE D'EXERCICE DE LA PROFESSION

Collaborateur du Cabinet :

Salarié du Cabinet :

Associé non salarié de :

Associé salarié de :

Individuel :

Autre : Association Professionnelle avec :

Cabinet Groupé avec :

S.C.M. avec :

Assujetti à la T.V.A ? OUI NON

Merci de joindre votre RIB pour le paiement de l'AJ (CARPA)

ADRESSE & INFORMATION PERSONNELLES

Adresse :

Tél fixe : Portable personnel :

Email personnel :

Le soussigné s'engage à informer, dans les huit jours, l'Ordre des Avocats de toute modification apportée à cette situation. Il est rappelé que toute difficulté concernant la domiciliation est soumise en vertu de l'Art 179-1 du Décret du 27 novembre 1991 à l'arbitrage du Bâtonnier.

A Nantes, le
Signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Demeurant

.....

.....

Déclare sur l'honneur :

1. N'avoir pas fait l'objet :

- de condamnation pénale ou de poursuites judiciaires pour des agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs,
- de sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d'agrément ou d'autorisation en raison de faits de même nature,
- de faillite personnelle ou d'une autre interdiction,
- d'une mesure de tutelle ou d'administration légale.

2. Ne pas avoir déposé de dossier dans un autre Barreau ou avoir fait l'objet d'une décision de rejet d'inscription.

M'engage à aviser sans délai le Bâtonnier de toute éventuelle procédure engagée à mon encontre.

Fait à

Le

Signature

ATTESTATION

Je soussigné(e)

.....

Demeurant

.....
.....
.....
.....

Atteste par la présente ne pas faire actuellement l'objet d'une interdiction Banque de France.

M'engage par la présente à notifier sans délai au Bâtonnier de l'Ordre ainsi qu'au Président de la CARPA toute procédure éventuelle engagée à mon encontre par tout organisme bancaire tendant à faire l'objet d'une interdiction Banque de France.

Fait à

Le

Signature

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE
A utiliser à compter du 1^{er} janvier 2023

* Barreau de

* Nom :

* Prénom :

* Date de naissance :

* N° CNBF avec la clé :

* Titre :

(Avocat, Avocate, Avocat à la Cour, Avocate à la Cour, Avocat honoraire, Avocate honoraire, Titre étranger pour les avocats exerçant sous leur titre d'origine)

** les rubriques précédées d'une étoile doivent impérativement être renseignées*

La carte professionnelle délivrée aura une durée de validité de 10 ans à compter de l'enregistrement de la demande. Elle devra être restituée à l'Ordre dès que l'avocat ne fera plus partie de l'Ordre pour quelques raisons que ce soit. Sa perte ou son vol devront immédiatement être déclarés à l'Ordre.

Cette demande doit être impérativement accompagnée :

- D'un chèque de **30 €** à l'ordre de la Conférence des Bâtonniers
- D'une photographie d'identité de moins de 6 mois au format CNI, réalisée par un professionnel ou dans une cabine photo utilisant un système agréé par le ministère de l'intérieur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619>
- Au dos de la photo doit être reporté : nom, prénom et n°CNBF avec la clé
- Ne pas coller ni agraffer la photographie

Date :

Signature

Les informations recueillies dans le cadre du présent formulaire sont enregistrées par l'Ordre dans un fichier informatisé ayant pour finalité l'établissement et la gestion de la carte professionnelle. Elles sont conservées pendant la durée de validité de 10 ans de la carte et sont destinées aux intervenants agissant dans le cadre de la demande de la carte et de sa gestion. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Bâtonnier de l'Ordre en justifiant de votre identité.

Reçu de carte (à compléter au moment de la remise de la carte à l'avocat)

Je soussigné(e) reconnais avoir reçu ma carte d'identité professionnelle

Le

Signature

AUTORISATION D'UTILISATION DE LA PHOTOGRAPHIE

Je soussigné(e)

Demeurant

.....
.....

Avocat inscrit au Barreau de Nantes,

Autorise gracieusement le Barreau de Nantes, à fixer, reproduire et exploiter dans le monde entier mon image sur tout support, papier, numérique audiovisuel, etc. pour les usages suivants : communication événementielle, site Internet et Intranet, annuaire et tout autre document édité par l'Ordre.

La présente autorisation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature et renouvelable par tacite reconduction.

Les éventuels commentaires, titres ou légendes accompagnant la reproduction de ces photographies ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou ma vie privée.

Fait à

Le

Signature